

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
du mardi 19 mars 2024 à 12h15, salle 2013

Présidence : Alain Cernuschi et Anne-Christine Pandazis

PV : Susanna Keller

Présent·e·s :

Teresita Alegre Makiadi, Alain Ausoni, Raphaël Baroni, Arnaud Buchs, Anne-Lise Delacrétaz Maggetti, Jonathan Durandin, Yves Erard, Justine Favre, Catherine Flütsch, Cyrille François, Carole Jorge, Stéphanie Pahud, Adrien Paschoud, Noémie RoCHAT Nogales, Joséphine Stebler, Camille Vorger, Iréna Wyss, Svetlana Zenger.

Étudiant·e·s : Maria Bagyan, Isabelle Birkhäuser

Excusé·e·s :

Malika Ben Harrat, Magali Bertrand, Myriam Détraz, Michèle Gendroz, Erika Malherbe, Bruno Maurer, Anne-Christel Zeiter-Grau.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 janvier 2024

Le PV est adopté à l'unanimité, avec vifs remerciements à sa rédactrice.

3. Communications

1. *Invitation de conférenciers.* Attention à la directive 0.8 de la Direction sur l'organisation des voyages professionnels : les limitations relatives aux voyages en avion s'appliquent également aux personnes invitées.

2. *Réforme des BA à la Faculté (conditions de réussite).* Les débats avec les sections ont entraîné un certain retard sur ce dossier de la part de la commission de l'enseignement, de sorte que les nouveaux BA n'entreront pas en vigueur avant l'automne 2026.

3. *Rappel concernant les subsides de déplacement.* La directive 0.13 du Décanat à ce sujet fait figurer, parmi les documents à joindre à une demande de subside, « une attestation signée de l'organisateur mentionnant explicitement les dépenses non prises en charge par ce dernier pour lesquelles le remboursement est demandé au Décanat » (art. 3, al. 1, b).

4. Nomination d'Alain Ausoni comme Responsable du FIL à partir du 1^{er} août 2024

La décision de nommer Alain Ausoni dès le 1^{er} août facilite la répartition des enseignements et ses contacts avec l'extérieur. La présidence remercie chaleureusement Joséphine Stebler pour son engagement et son dévouement pour le Cours de vacances et la transition vers le FIL. Alain Ausoni est également remercié pour sa candidature. Il indique qu'il a obtenu une décharge pour ce semestre et se réjouit de reprendre le flambeau. Les cours-blocs du début de semestre sont un sujet de réflexion. Il est important de lancer la publicité pour ces cours qui concernent uniquement les étudiants plan libre et cours satellites – à faire dans les deux ou trois semaines à venir. Anne-Christine Pandazis informe que ces enseignements ont déjà été attribués pour cette année.

La nomination d'Alain Ausoni est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

5. **Adoption de la révision du REFEFLE (explications des conditions d'échec et toilettage)**

Les conditions d'échec doivent être explicites dans le règlement et non implicites. Par ailleurs, il est plus clair d'indiquer partout les titres de modules. Suite à une question, la présidence précise que le REFEFLE résume les plans d'études dans lesquels les conditions de réussite sont expliquées de façon plus détaillée. Le règlement sera bien entendu renouvelé après le renouvellement des plans d'études.

La révision est adoptée à l'unanimité (elle entrera en vigueur en septembre 2024).

6. **Examen oral de défense du TA. Quelques réflexions.**

Ces défenses ne se déroulent pas toujours de la même façon, comme l'experte de Faculté l'a souligné dans son rapport de la session de janvier ; la partie questions-réponses ne se fait pas systématiquement, pour ne citer qu'un exemple.

Le cadre de ces défenses est assez souple ; voulons-nous mieux encadrer cela ? La présidence pourrait organiser un mardi midi pour en discuter – ce qu'il faudrait faire avant la prochaine AG.

La discussion fait apparaître qu'une réunion est souhaitée. Avoir un cadre un peu plus précis serait fort appréciable ne serait-ce que pour mieux expliquer aux étudiants comment ils seront évalués. La défense du TA nous permet de vérifier que c'est bien l'étudiant qui a travaillé et non pas l'IA.

Une réunion sera planifiée un mardi midi afin d'en discuter plus en détail.

7. **Divers**

Journée d'études « BD et enseignement-apprentissage des langues étrangères » le vendredi 26 avril 2024 (durant le festival BD-fil) – faites de la pub ! La deuxième journée d'études aura lieu le 17 mai 2024 à Paris en co-modal.

La séance est levée à 13h00